

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2015

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf Y. PAUTET, absent excusé représenté par L. POST

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- fixe le montant des subventions communales 2015 ;
- décide la réfection de la rue du Creux Boniface et de la Grande rue (en partie) pour un montant estimatif total de 40 000 € HT sous réserve de l'obtention du fonds Cantonal de Développement Territorial et des amendes de police ;
- accepte le devis de l'entreprise BOURION pour la fourniture de volets et fenêtres dans les salles annexes de la Médiathèque pour un montant de 7 677€ HT ;
- accepte le devis de l'entreprise PENNECOT pour la fourniture de volets et fenêtres dans les salles de réunion pour un montant de 4 250 € HT ;
- décide de solliciter la Fédération Française de Football pour la réalisation de l'aire de jeux en gazon synthétique ;
- accepte le devis proposé par ERDF pour la fourniture d'électricité dans le bâtiment « Cantine-garderie/salle d'activités ;
- sollicite le Conseil Général de Côte d'Or dans le cadre de la constitution d'un fonds de livres pour la médiathèque communale ;
- décide l'achat d'une auto-laveuse par l'intermédiaire d'une commande groupée proposée par La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- du commencement des travaux de voirie Rue Jean sans Peur mi-janvier (changement de la canalisation d'eau potable par le Syndicat des Eaux de Fauverneyet travaux d'aménagement sécuritaire) réfection du Croisement grande rue/Place du Monument et croisement Place du Monument/ rue d'Amont) ;
- de l'avancement du dossier concernant l'achat d'une propriété située au centre du village ;
- de l'obligation qui est faite à la Commune de ne plus éclairer les bâtiments publics la nuit ; par ailleurs, il indique que le Conseil devra étudier la possibilité d'éteindre les lampes de rues la nuit ;
- de la date des prochaines élections cantonales (22 et 29 mars 2015) ;

Monsieur VERDREAU indique que deux dossiers sont à l'étude (construction d'un bâtiment en face de la boulangerie, rénovation ou construction d'une école maternelle) ;

Madame BOUBAULT indique que le CMJ (Conseil Municipal Jeunes) organisera une collecte pour les restos du cœur le samedi 14 février de 10 h à 12 h en Mairie et fait part d'une prochaine réunion de la Commission cadre de vie pour travailler sur l'opération « voisins vigilants », sur la suppression de l'éclairage public, sur l'entretien du jardin médiéval ;

Madame PALLARD fait part au Conseil municipal de la mise à jour du livret d'accueil destiné aux nouveaux habitants ;

Mme BERTET fait une présentation succincte des résultats comptables de l'année 2014 et fait part de l'envoi aux membres du Conseil Municipal des comptes rendus des Conseils Communautaires du 4^{ème} trimestre 2014 ;

Le Maire, Hubert SAUVAIN